# Justificatif de parution

*Justificatif généré le 02/05/2022*

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/05/2022
Département de publication : (91) Essonne
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=290796
N° d'annonce : 603823

Par ASSP en date du 14/03/2022, il a été constitué une SAS dénommée :

BARA TRANSPORT

**Siège social : 7 place des près haut, 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON**

**Capital** : 6500 €

**Objet social** : Transport de marchandises moins de 3,5 tonnes, Location de véhicule avec ou sans chauffeur, Import, export, achat, vente de véhicules Déménagement et transfert

**Président** : M SYLLA Mahamadou demeurant 7 place des près haut, 91370 VERRIÈRES-LE-BUISSON élu pour une durée de Ilimité.

**Admission aux assemblées et exercice du droit de vote** : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées.

Chaque action donne droit à une voix.

**Clauses d'agrément** : Les actions sont librement cessible ou les actions sont cessible avec l'accord du président de la société aux tiers .

**Durée** : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de EVRY.

Vérifier la validité de l'annonce
**Code de vérification : aeGHPjYP4**
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeGHPjYP4



EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)